

mordant de ses chansons », il le retint à dîner, le mit à son aise, le fit chanter, rit gaiement de sa verve et de ses malices, qui ne touchaient à rien de sérieux et lui demanda un impromptu qui fut aussitôt rimé et amusa tous les convives.

Camille, si sévère sur les mœurs de son clergé, avait su, chez le joyeux poète stéphanois, distinguer la raillerie de la licence. Il proscrivait l'une, mais il n'était point ennemi de l'autre, quand elle était de bon goût.

Les humoristiques poésies de l'abbé Chapelon, réunies et imprimées, ont atteint plusieurs éditions.

Mais ces plaisirs n'endormaient pas la vigilance de l'administrateur. En 1649, pendant les troubles de la Fronde, quand la France entière se soulevait contre l'autorité du petit roi, et que la province lyonnaise semblait vouloir suivre l'exemple de la Guyenne, de la Bourgogne et de Paris, ce fut grâce à l'habileté et à l'énergie de Camille de Villeroy que la Cour dut la fidélité de la ville de Lyon et non seulement la capitale du midi resta soumise, mais son exemple tout puissant contint le Dauphiné, vivement travaillé par les turbulents qui, pour pêcher en eau trouble, comme toujours, voulaient à toute force qu'il se soulevât.

Le jeune roi n'oublia jamais le service, que le lieutenant général du Lyonnais avait rendu à sa couronne.

A peine sorti de ses langes, une occasion magnifique s'offrit à lui pour montrer comment il savait récompenser.

L'abbé de l'Île-Barbe était devenu, depuis quatre ans, archevêque de Lyon (17); Louis XIV venait d'atteindre sa

---

(17) Promu le 26 mai 1653; sacré à Lyon, dans sa cathédrale, le 29 juin 1654.